



Liminaire CHSCT « coronavirus deuxième confinement » du 24 novembre 2020

Monsieur le Président du CHSCT de l'Eure,

Nous vivons actuellement, sous l'impulsion du gouvernement de la République, un second confinement liée à la pandémie covid19.

Le Président de la République, a, par ailleurs, indiqué dans son dernier discours, que nous ne sortirions de la pandémie en cours actuellement que vers la fin du printemps de l'an prochain.

Aussi, beaucoup de modifications temporaires dans nos modes d'organisation du travail, et en particulier les questions d'hygiène et de sécurité qui nous concernent ici en premier, s'installent dans la durée. Et certains des protocoles en cours vont peut-être se prolonger ensuite, comme le télétravail.

Nous vous avons donc demandé, en intersyndicale, un CHSCT pour faire le point sur ce deuxième confinement, autour de trois thèmes : l'organisation du travail en premier, l'hygiène en deuxième, et en troisième, un point sur l'accueil du public, point qui a disparu à l'ordre du jour.

Nous vous demanderons donc, en questions diverses, un point sur l'accueil du public.

Et dans un souci d'efficacité, nous gardons le sujet sur l'amiante dans la cité administrative pour le prochain CHSCT.

Nous avons mis l'accent sur plusieurs points, lors des dernières téléconférences, et nous allons pouvoir mettre sur la table quelques-unes de nos revendications :

- la ventilation des espaces de travail ; en effet, cette ventilation s'avère de plus en plus comme un élément clé de la contagion ; la simple utilisation de méthodes de ventilation qui ne renouvelle par l'air, mais ne fait que le brasser, est un danger pour toutes les personnes se trouvant dans les lieux concernés ; alors nous posons la question du renouvellement de l'air dans tous les locaux utilisés par les agents de la DGFIP, y compris dans les toilettes ;
- pour le ménage, nous allons demander la mise en place d'un véritable contrôle qualité sur un certain nombre d'items bien déterminés ;
- enfin, sur le télétravail, nous militons à FO DGFIP 27 pour un devoir de déconnexion, donc bien plus qu'un simple droit.

Nous allons vous demander une visite des postes concernés par le NRP de janvier prochain ainsi que pour le plateau de Louviers, d'ici fin décembre. L'idéal serait de faire ces visites pour le CHSCT en inter-syndicale, sinon nous vous le demanderons pour le seul syndicat FO.

